

**Plan d'action détaillé du Musée canadien pour les droits de la personne
en réponse aux recommandations découlant de l'examen spécial des rapports du printemps 2018 du Bureau du vérificateur général du Canada**

Report REF #	Recommandation du BVG	Réponse de la Société	Description du résultat final attendu	Date prévue d'achèvement	Principaux jalons intermédiaires (Description/Dates)	Responsable/ Point de contact du MCDP	Indicateur de réussite (Réservé à l'usage du comité)
Méthodes de gestion organisationnelle							
20	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait continuer de collaborer avec le gouvernement pour régler ses problèmes financiers et faire approuver ses plans d'entreprise en temps opportun.	<i>Recommandation acceptée. Le Musée canadien pour les droits de la personne continuera de rappeler à la ministre du Patrimoine canadien que la Société a besoin d'une orientation stratégique entérinée par le gouvernement afin de pouvoir planifier ses activités à long terme. Le Musée continuera par ailleurs à collaborer avec le Ministère pour régler ses problèmes financiers en poursuivant des échanges réguliers et constants et en donnant suite rapidement, comme il l'a fait jusqu'ici, à toutes les demandes et en mettant tout en œuvre pour faire approuver en temps opportun les plans d'entreprise annuels.</i>	Approbation des plans d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019, qui étaient en suspens	Réglé	1) La question des 35 millions \$ a été réglée dans le cadre du budget fédéral de 2018. 2) Les plans d'entreprise ont été approuvés par la ministre du Patrimoine canadien. 3) Les plans d'entreprise des cinq dernières années (2014-2015 à 2018-2019) ont maintenant été approuvés.	Susanne Robertson, COF, 204-289-2102	
24	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait continuer de collaborer avec la ministre du Patrimoine canadien pour favoriser la nomination en temps opportun de membres du Conseil d'administration. Il devrait aussi souligner de nouveau la nécessité d'échelonner dans le temps le mandat des différents administrateurs.	<i>Recommandation acceptée. Le Musée canadien pour les droits de la personne continuera de collaborer avec la ministre du Patrimoine canadien dans le respect du nouveau processus de nomination des administrateurs établi par le gouvernement. Il continuera de communiquer à la ministre de l'information sur les besoins du Conseil et sur les compétences et l'expérience des administrateurs en poste, notamment toute lacune dans les compétences et l'expérience des membres du Conseil qui aura été recensée.</i>	Démarche cohérente et opportune pour ce qui est des nominations par le gouverneur en conseil	Le défaut grave est réglé et le processus est en cours	1) Au moment de préparer le présent rapport, les nominations aux postes vacants avaient été faites. La présidente a été nommée en décembre 2017, le mandat d'un administrateur a été renouvelé et quatre nouveaux administrateurs ont été nommés en mars 2018; les nominations étaient échelonnées dans le temps. On recrute actuellement pour le poste vacant restant et la présidente du Conseil participe au processus de sélection. 2) La Société a communiqué à la ministre de l'information sur les besoins du Conseil et appuie les demandes des administrateurs actuels et des candidats recommandés.	Lisanne Lambert, secrétaire de la Société, 204-289-2132	
29	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait continuer d'instaurer les politiques dont il a besoin, et la direction devrait collaborer avec le Conseil d'administration pour définir des exigences relatives à la surveillance de la conformité afin de veiller à ce que les politiques fonctionnent comme prévu.	<i>Recommandation acceptée. En tant que nouvelle organisation, la Société a axé ses efforts sur la construction du Musée canadien pour les droits de la personne, son ouverture et son exploitation. Au cours de la prochaine période de planification, elle continuera d'instaurer les politiques dont elle a besoin et de collaborer avec le Conseil pour définir des exigences relatives à la surveillance qui lui permettront d'avoir l'assurance que les politiques fonctionnent comme prévu.</i>	Mise en place des politiques et information de suivi envoyée au Conseil d'administration de façon régulière	Septembre 2019	1) Un nouveau modèle de politique comportant des dispositions claires en matière de rapports a été élaboré en juin 2018 pour s'assurer que les attentes en matière de rapports (à qui et à quelle fréquence) sont claires dès le départ. 2) Un inventaire des politiques existantes nécessitant des révisions et des nouvelles politiques devant encore être élaborées a été établi en septembre 2018. Un calendrier d'exécution des travaux identifiés a été établi et les travaux seront terminés d'ici septembre 2019.	Lisanne Lambert, secrétaire de la Société, 204-289-2132	
36	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait définir des mesures d'atténuation des risques et veiller à ce qu'elles soient précises, mesurables et assorties d'échéances.	<i>Recommandation acceptée. Le Musée canadien pour les droits de la personne apportera des améliorations à l'atténuation et à la surveillance des risques ainsi qu'à la communication de l'information à cet égard, comme des précisions au registre des risques organisationnels afin d'améliorer l'efficacité de la surveillance et l'ajout de plans d'action précis qui contiendront des échéances et des résultats mesurables.</i>	Registre des risques comprenant des mesures d'atténuation des risques précises, assorties d'échéances et mesurables	En cours	1) Depuis août 2018, la mise à jour du registre des risques comprend des mesures d'intervention plus détaillées et des dates, le cas échéant. 2) Une évaluation actualisée des risques, comprenant des mesures d'intervention clairement définies et mesurables ainsi que des dates d'échéance, sera terminée d'ici septembre 2019 dans le cadre du nouveau processus de planification stratégique de 2020-2021.	John Young, président-directeur général, 204-289-2100	

Report REF #	Recommandation du BVG	Réponse de la Société	Description du résultat final attendu	Date prévue d'achèvement	Principaux jalons intermédiaires (Description/Dates)	Responsable/ Point de contact du MCDP	Indicateur de réussite (Réservé à l'usage du comité)
Gestion des expositions et des programmes							
46	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait renforcer sa planification opérationnelle en prenant les mesures suivantes : - établir un calendrier plus détaillé des futurs thèmes et activités pour ses expositions et programmes; - évaluer les ressources humaines dont il a besoin pour obtenir les résultats prévus; - continuer d'améliorer la rigueur de la planification de ses nouveaux programmes.	<i>Recommandation acceptée. Le Musée canadien pour les droits de la personne a récemment modifié les attributions du Comité directeur qui :</i> - examine les expositions et les programmes pour s'assurer qu'ils dépassent constamment les attentes des visiteurs en ce qui a trait à l'excellence, à l'exactitude et à l'équilibre; - assure une coordination et une collaboration efficaces dans l'élaboration et la prestation de ses expositions et de ses programmes en vue de renforcer la planification opérationnelle. <i>Le Musée a également commencé à :</i> - élaborer des outils plus pratiques de planification thématique pour le cadre d'activités de programme en réduisant le nombre de thèmes et en effectuant des liens explicites aux expositions de base afin d'améliorer la programmation des thèmes et des activités futurs en harmonie avec les ressources humaines disponibles; - élaborer une définition rédigée dans une langue claire et simple du métarécit qui fournit des lignes directrices pour la conception d'expositions et de programmes; - élaborer des outils connexes pour opérationnaliser le métarécit pour s'assurer que les expositions et les programmes sont axés sur la réalisation du mandat, de la mission et de la vision du Musée canadien pour les droits de la personne; - utiliser des outils de gestion de projets pour ajouter de la rigueur à l'affectation des ressources humaines aux tâches; - élaborer des flux de travaux courts pour tous les secteurs de programme pour garantir la validation, l'approbation, les gains d'efficience entre les services et la normalisation des activités.	Plans opérationnels détaillés comprenant des calendriers détaillés et une évaluation des ressources humaines requises	En cours	1) Une brève définition du métarécit, rédigée dans une langue claire et simple, est en cours d'élaboration pour examen au quatrième trimestre de 2018-2019. 2) Le mandat du Comité directeur sera révisé en janvier 2019 pour s'assurer que les expositions et les programmes sont examinés en fonction de leur excellence, de leur exactitude et de leur équilibre. 3) La prolongation de <i>Mandela : Lutte pour la liberté</i> de janvier 2019 à septembre/octobre 2019 nous donne plus de temps pour la planification future. 4) Des outils de planification, dont les flux de travail, pour permettre une meilleure planification des futurs thèmes et activités connexes en fonction des ressources humaines disponibles, sont en cours d'élaboration. 5) Élaboration d'un outil d'évaluation à utiliser dans la conceptualisation de toutes les activités de programmation afin d'harmoniser objectivement les programmes avec le métarécit, de rendre opérationnelles la mission et les valeurs du Musée, et de documenter les considérations et les approbations des programmes (T4 2018/2019). 6) Continuer d'améliorer la rigueur de la planification des nouveaux programmes par l'utilisation de l'évaluation initiale pour tous les grands projets d'exposition (octobre 2018 et en cours). 7) Mener des études d'observation des visiteurs et visiteuses et des exercices de suivi de leurs parcours pour aider à prioriser la rectification et le rafraîchissement des programmes et des expositions et à planifier le renouvellement des expositions principales (printemps 2018 et en cours).	Angela Cassie, V. P. princ., Programmes, expositions et affaires publiques, 204-289-2110	
52	Le Musée canadien pour les droits de la personne devrait renforcer ses méthodes de suivi pour régler les problèmes possibles et réels liés à ses expositions.	<i>Recommandation acceptée. Le Musée canadien pour les droits de la personne a :</i> - révisé les protocoles lui permettant de faire le suivi des problèmes à régler et de désigner les gestionnaires de projet responsables; - perfectionné le suivi des étapes clés qui servent à évaluer l'état d'avancement des projets; au lieu d'avoir simplement les étapes « amorcé » et « terminé », il y a maintenant plus d'étapes à vérifier; - intégré les tâches de mise en œuvre des mesures de correction à son système de gestion des projets; - augmenté la fréquence de la mise à jour et de la communication de la documentation sommaire (d'annuellement à trimestriellement).	Processus défini pour traiter les rectifications à faire aux expositions et en faire le suivi	Ajustements majeurs faits au printemps 2018. Révision du processus à venir au 4 ^e trimestre de 2018-2019	1) Protocoles de suivi des rectifications et d'affectation des gestionnaires de projet, révisés en juin 2018. 2) Suivi de l'état d'avancement des étapes clés, révisé en novembre 2018. 3) Tâches de rectification intégrées au système de gestion de projet en novembre 2018. 4) La mise à jour et la communication de la documentation sommaire se fait trimestriellement plutôt qu'annuellement depuis le printemps 2018. 5) Procédure d'approbation en place au printemps 2018 pour l'examen et l'approbation du contenu des expositions afin d'assurer l'équilibre et l'exactitude des faits. 6) Le processus officiel d'examen du contenu a été rajusté à l'automne 2018 pour permettre une portée plus large, y compris les processus internes pour alimenter les activités de rectification.	Angela Cassie, V. P. princ., Programmes, expositions et affaires publiques, 204-289-2110	